



Bruxelles, le 7 février 2022

Monsieur le Premier Ministre  
Madame la Vice-Première Ministre,  
Monsieur le Vice-Premier Ministre,

Les pourparlers sur le contrôle budgétaire commenceront bientôt. Dans le cadre de ces discussions, nous, le front syndical commun CSC Services publics et SLFP, souhaitons vous faire part de nos préoccupations concernant le Service public fédéral.

Au début de l'année 2021, la Ministre de la Fonction publique a entamé les discussions sur l'accord sectoriel au sein du Comité B. Pour la première fois dans l'histoire, nous avons entamé les discussions sans que le gouvernement ait fourni un cadre budgétaire pour celles-ci. Notre principale revendication était et reste une revalorisation barémique pour les fonctionnaires fédéraux. Depuis 2002, hormis l'adaptation de l'indice, les fonctionnaires fédéraux n'ont obtenu aucune augmentation des échelles de traitement, alors que depuis lors, par le biais de l'accord interprofessionnel, les augmentations suivantes ont été possibles pour les salaires du secteur privé:

<b>2003-2004</b>	5,40%	
<b>2005-2006</b>	4,50%	
<b>2007-2008</b>	5,00%	
<b>2009-2010</b>	250 euros	Enveloppe nette dont 125 euros pouvaient être accordés en 2009 ; les augmentations d'index et barémiques étaient toujours garanties.
<b>2011-2012</b>	0,30%	Dont 0,0 % pouvait être accordé en 2011 ; les augmentations d'index et barémiques étaient toujours garanties.
<b>2013-2014</b>	0,00%	Les augmentations d'indice et de salaire étaient toujours garanties.
<b>2015-2016</b>	0,5% + 0,3%	Dont 0,0% peut être attribués en 2015 ; 0,5% de la masse salariale brute tous frais inclus ; 0,3% de la masse salariale en net sans frais supplémentaires en 2016 ; les augmentations d'index et barémiques étaient toujours garanties.
<b>2017-2018</b>	1,1%	Les augmentations d'index et barémiques étaient toujours garanties.
<b>2019-2020</b>	1,1%	Les augmentations d'index et barémiques étaient toujours garanties.

Dans d'autres secteurs fédéraux, les discussions sur la revalorisation des barèmes ont commencé et un accord provisoire a même été conclu. Cependant, le Service public fédéral reste toujours sur sa faim.

Nous vous demandons donc explicitement d'en tenir compte lors du prochain contrôle budgétaire en allouant une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour permettre une revalorisation significative du pouvoir d'achat des fonctionnaires fédéraux au travers des discussions sur un nouvel accord sectoriel.

Lors du contrôle budgétaire, nous vous demandons également de prévoir de la marge pour apprécier les efforts des fonctionnaires fédéraux pendant la crise du COVID. Pendant cette crise, la fonction publique fédérale s'est avérée être un secteur essentiel, mais un secteur essentiel dans lequel le personnel n'a pas reçu la prime dite corona, dans lequel il n'a pas reçu de chèques consommation corona, dans lequel le personnel de l'hôpital militaire n'a pas reçu de prime d'encouragement, etc.

Ici aussi, nous vous demandons de joindre le geste à la parole lors du contrôle budgétaire et d'allouer un budget qui pourra être exécuté par la concertation sociale dans le cadre d'un accord sectoriel.

Enfin, nous vous demandons de mettre un terme à la décision de procéder à des économies linéaires aveugles sur les enveloppes de personnel. Les économies réalisées depuis 15 ans ont maintenant un impact sur le service rendu aux citoyens. Les effectifs du Service public fédéral ont entre-temps chuté de manière drastique, ce qui fait que certains services ne sont plus en mesure d'accomplir leurs tâches de base. Ainsi nous pensons par exemple, parmi beaucoup d'autres, aux services des Douanes et Accises, où il faut réquisitionner des douaniers de tout le pays pour pouvoir mener à bien une action dans le port d'Anvers. En conséquence, il n'y avait pratiquement plus de personnel de terrain dans le reste du pays. La fonction publique fédérale a besoin d'investissements, pas d'économies aveugles !

Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Vice-Première Ministre, Monsieur le Vice-Premier Ministre, de prendre en considération les préoccupations des fonctionnaires fédéraux lors des débats sur le contrôle budgétaire.

Au nom du front commun syndical,

Pour la CSC services publics

Pour le SLFP

Silvana Bossio  
Secrétaire nationale

Stefaan Slaghmuylder  
Président national  
SLFP-Finances